

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 9 décembre 2011

Présentation du rapport d'activité 2010 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement Félix Baret, Monthyon, Julien, Gambetta, Timone, Phocéens, Corderie à Marseille – DSP 91/354

I/ Compte-rendu technique

En 2010, le délégataire a réalisé des investissements dans les différents parkings objets du présent contrat pour un montant total de 520 k€, comprenant notamment les travaux de réhabilitation du parc Baret et ceux portant sur les deux ascenseurs du parc Timone.

Depuis le début de la délégation de service public, les investissements cumulés s'élèvent à 10 885 k€, au-delà des engagements contractuels de 7 000 k€ d'investissements sur le contrat.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire dispose d'une équipe dédiée à l'exploitation des sept parkings, l'effectif total étant de 39 personnes.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés ont fait l'objet d'une augmentation d'en moyenne 3% en janvier 2010, dans le cadre de l'indexation prévue au contrat.

Le tableau ci-après présente pour chacun des sept parkings, le cumul les données de fréquentation enregistrées en 2010 en ce qui concerne les horaires et les abonnés. On peut également constater l'évolution par rapport à 2009.

	Horaires 2010	Evolution horaires 10/09	Abonnés 2010	Evolution abonnés 10/09
Timone	270 437	4,0%	687	-12,4%
Baret	222 429	-4,9%	2 190	-6,2%
Corderie	19 886	15,2%	2 703	-2,3%
Gambetta	140 041	-5,1%	5 433	-1,1%
Julien	177 868	-4,3%	5 107	-5,8%
Monthyon	204 811	1,7%	4 414	-4,0%
Phocéens	10 089	-12,6%	2 888	-9,4%
Total	1 045 561	-1,1%	23 422	-4,7%
Moyenne	149 366		3 346	

Il en ressort que la fréquentation globale des parkings de cette DSP est en recul tant en ce qui concerne les horaires (-1,1%) que les abonnés (-4,7%).

On note en ce qui concerne les horaires une baisse de fréquentation importante pour les parcs Phocéens et Gambetta, alors que le parc de la Timone et Corderie progressent favorablement.

En ce qui concerne les abonnés un net recul est enregistré sur les parcs Timone (-12,4%) et Phocéens (-9,4%).

2/ Economie de la délégation

Malgré la baisse globale de la fréquentation, le chiffre d'affaires total de la DSP augmente très légèrement (+1%) entre 2009 et 2010 du fait principalement des hausses de tarifs. Il s'établit en 2010 à 7 407 K€ HT répartis entre les différents ouvrages ; les parkings Baret, Gambetta, Julien, Monthyon et Timone génèrent comme l'année dernière chacun plus d'un million d'euros de recettes. Le total des produits incluant les recettes annexes s'élève quant à lui à 7 510K€.

Il est à noter que globalement, le chiffre d'affaires de la DSP est constitué pour les deux tiers des recettes issues des usagers horaires.

Du point de vue des charges on note une hausse entre 2009 et 2010 (+3%), due notamment à l'importance des charges d'exploitation (85% du total des charges), composées principalement des charges externes (31%), des frais de personnel (25%), et des amortissements (26%). Elles s'établissent à 7 659K€. Toutefois, le délégataire intègre dans ses charges, la rémunération des fonds propres à hauteur de 543 k€ alors que celle-ci ne doit pas impacter le résultat de la délégation.

Ainsi, du fait de l'augmentation plus rapide des charges par rapport aux produits, le résultat net de la délégation est en recul de 33 % par rapport à l'exercice précédent. Il s'établit à 393 k€ en 2010 alors qu'il s'élevait à 587 k€ en 2009.

3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance variable au délégant s'élevant à 33% des recettes excédant les recettes prévisionnelles des parcs. Le chiffre d'affaires 2010 étant inférieur au prévisionnel, aucune redevance n'est due pour l'exercice.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à destination des usagers des parkings, et une enquête qualité a démontré que la majorité des usagers est globalement satisfaite. Cependant, le délégataire fait état depuis 2008 de problèmes de propreté dans certains des parkings, du fait notamment de la présence de SDF et de toxicomanes aux abords. Afin de faire face à cette situation, le délégataire a accentué la surveillance sur les parcs concernés, pour un coût total de 300 k€. Cette charge représente +62% de dépenses par rapport à 2009.

IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2010

Le recul de la fréquentation n'est que partiellement compensé par l'augmentation des tarifs pratiquée en janvier 2010, ainsi, le résultat net est en baisse par rapport à 2009.

Lorsque l'on retire du résultat net la rémunération des fonds propre intégrée par le délégataire, le résultat net devient bénéficiaire, cependant, il est en diminution (-33%) par rapport à 2009.